

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES
ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE
ET DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES TITULAIRES DE CONTRATS
ET DE L'ACTIONNAIRE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS
TENUES AU SALON INTERNATIONAL, 200 BLOOR STREET EAST
TORONTO (ONTARIO)
LE JEUDI 8 MAI 2008 À 11 H**

Arthur R. Sawchuck, président du conseil d'administration de la Société Financière Manuvie (la « SFM ») et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») (ces deux sociétés étant collectivement appelées la « Société »), a accepté d'assumer la présidence de l'assemblée à 11 h.

À ce titre, il a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes à la 9^e assemblée annuelle de la SFM et 121^e assemblée annuelle de Manufacturers (l'« assemblée »). Ensuite, il les a informées qu'il allait quitter le conseil d'administration et qu'il présidait donc l'assemblée annuelle pour la dernière fois .

Le président de l'assemblée a présenté les membres actuels du conseil d'administration, qui étaient tous présents. Il a de plus indiqué que M. Allister Graham assistait à l'assemblée annuelle pour la dernière fois, puisqu'il avait atteint l'âge obligatoire de la retraite. Au nom du conseil d'administration, le président de l'assemblée a remercié M. Graham pour ses nombreuses années de loyaux services au sein du conseil.

Il a présenté les membres de la haute direction et la vice-présidente du conseil présents sur l'estrade : Angela Shaffer, vice-présidente et secrétaire générale, Jean-Paul Bisnaire, vice-président directeur principal, Expansion des affaires et chef du contentieux; Dominic D'Alessandro, président et chef de la direction; Peter Rubenovitch, vice-président directeur principal et chef des finances; et Gail Cook-Bennett, vice-présidente du conseil.

Le président a souligné la présence des Élités de la Compagnie.

Il a ensuite déclaré l'assemblée ouverte.

Il a annoncé que l'assemblée se déroulerait selon les règles de procédure énoncées sur l'ordre du jour distribué aux membres de l'assistance.

Angela Shaffer, vice-présidente et secrétaire générale, a fait office de secrétaire de l'assemblée. M^{mes} Karen Garrod et Lynore LeConche, représentantes de BNY Mellon Shareowner Services, ont fait office de scrutatrices pour la SFM, et M^{mes} Karen Garrod et Joyce Whitelaw, représentantes de la Compagnie Trust CIBC Mellon, ont fait office de scrutatrices pour Manufacturers.

Le président a confirmé que l'avis de convocation à l'assemblée avait été publié et envoyé conformément aux dispositions de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. L'avis de convocation à l'assemblée annuelle et les affidavits de mise à la poste de BNY Mellon Shareowner Services et de la Compagnie Trust CIBC Mellon seront déposés avec le procès-verbal de l'assemblée.

Il a confirmé que le quorum de l'assemblée de la Société avait été atteint et que l'assemblée avait été dûment convoquée et constituée pour traiter les points à l'ordre du jour. Les rapports officiels des scrutatrices seront déposés avec le procès-verbal de l'assemblée.

Le président de l'assemblée a déclaré que le vote visant l'élection des administrateurs, la désignation des vérificateurs et les propositions d'actionnaires se ferait au moyen de bulletins de vote.

Il a informé les membres de l'assistance que, dans le but de ne pas retarder la procédure, certaines personnes qui sont des actionnaires ou des titulaires de contrats ont convenu de proposer et d'appuyer les motions présentées lors de l'assemblée.

Au nom des orateurs présents à l'assemblée, il a prévenu les membres de l'assistance que les présentations des orateurs et leurs réponses aux questions posées pouvaient contenir des déclarations prospectives au sens des règles d'exonération prévues par les lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables. Il a souligné que les déclarations prospectives étant fondées sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'elles expriment explicitement ou implicitement. Il a recommandé aux membres de l'assistance voulant se renseigner sur les hypothèses et facteurs importants sur lesquels sont fondés ces déclarations, ainsi que sur les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées, de consulter la Mise en garde au sujet des déclarations prospectives contenue dans la présentation sur diapositives afférente à l'assemblée et affichée dans le site Web de la Société, de même que la notice annuelle et le rapport de gestion de la Société, auxquels renvoie cette mise en garde.

Élection des administrateurs de la Société Financière Manuvie

Le président de l'assemblée a informé l'assistance que quinze administrateurs devaient être élus lors de l'assemblée, tel qu'indiqué dans la *Circulaire de sollicitation de procurations*.

Il a demandé que soient proposés des candidats à l'élection des administrateurs.

Edwina Storate, actionnaire, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateur de la Société Financière Manuvie, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la SFM ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

John M. Cassaday
Lino J. Celeste
Gail C. A. Cook-Bennett
Dominic D'Alessandro
Thomas P. d'Aquino
Richard B. DeWolfe
Robert E. Dineen, Jr.
Pierre Y. Ducros
Scott M. Hand
Luther S. Helms
Thomas E. Kierans
Lorna R. Marsden
Arthur R. Sawchuk
Hugh W. Sloan, Jr.
Gordon G. Thiessen

Comme aucune autre candidature n'a été proposée, le président de l'assemblée a mis fin à la période de mise en candidature.

Il a invité les membres de l'assistance à procéder au vote visant l'élection des administrateurs de la SFM. Il a donné instruction aux membres de l'assistance de remplir le bulletin de vote approprié.

Il a mis fin à la période de vote visant l'élection des administrateurs de la SFM.

Il est passé au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

Élection des administrateurs de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Le président de l'assemblée a déclaré que le point suivant à l'ordre du jour était l'élection des administrateurs de Manufacturers, et que cette dernière comptait des titulaires de contrats avec participation de même qu'un actionnaire unique, la SFM. Il a informé les membres de l'assistance que quinze administrateurs devaient être élus lors de l'assemblée, tel qu'indiqué dans le *Rapport aux titulaires de contrats*, à savoir six administrateurs représentant les titulaires de contrats et neuf administrateurs représentant l'actionnaire.

a) Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats

Le président de l'assemblée a demandé que soient proposés des candidats à l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats.

John Clark, titulaire de contrat, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateur de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Thomas P. d'Aquino
Richard B. DeWolfe
Thomas E. Kierans
Arthur R. Sawchuk
Hugh W. Sloan, Jr.
Gordon G. Thiessen

Comme aucune autre candidature n'a été proposée, le président de l'assemblée a mis fin à la période de mise en candidature.

Il a invité les membres de l'assistance à procéder au vote visant l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats. Il a donné instruction aux membres de l'assistance de remplir le bulletin de vote approprié.

Il a mis fin à la période de vote visant l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats.

Il est passé au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

b) Élection des administrateurs représentant l'actionnaire

Le président de l'assemblée a informé les membres de l'assistance que la SFM possédait toutes les actions ordinaires de Manufacturers et qu'elle avait produit une résolution écrite rédigée conformément à la *Loi sur les compagnies d'assurances*, dans laquelle elle désignait les personnes suivantes aux postes d'administrateur de Manufacturers représentant l'actionnaire, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture

de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

John M. Cassaday
Lino J. Celeste
Gail C. A. Cook-Bennett
Dominic D'Alessandro
Robert E. Dineen, Jr.
Pierre Y. Ducros
Scott M. Hand
Luther S. Helms
Lorna R. Marsden

Une copie de la résolution écrite de l'actionnaire unique de Manufacturers sera déposée avec le procès-verbal de l'assemblée.

Désignation des vérificateurs

Le président de l'assemblée a déclaré que le point suivant à l'ordre du jour était la désignation des vérificateurs de la SFM et de Manufacturers.

Irene Bailey, actionnaire de la SFM et titulaire d'un contrat avec participation de Manufacturers, a proposé que Ernst & Young s.r.l., comptables agréés, soient désignés à titre de vérificateurs de la SFM et de Manufacturers jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle, moyennant une rémunération qui sera fixée par les administrateurs.

Peter Marlatt, actionnaire de la SFM et titulaire d'un contrat avec participation de Manufacturers, a appuyé la proposition.

Le président de l'assemblée a invité les membres de l'assistance à procéder au vote visant la désignation des vérificateurs de la SFM et de Manufacturers. Il a donné instruction aux membres de l'assistance de remplir le bulletin de vote approprié.

Il a mis fin à la période de vote visant la désignation des vérificateurs de la SFM et de Manufacturers.

Il a donné instruction aux scrutatrices de ramasser les bulletins de vote visant l'élection des administrateurs et la désignation des vérificateurs de la SFM et de Manufacturers.

Il est passé au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

Dépôt des états financiers consolidés de 2007 de la SFM et de Manufacturers, et dépôt des rapports des vérificateurs et de l'actuaire

Le président de l'assemblée a déposé les états financiers consolidés de 2007 de la SFM et de Manufacturers, ainsi que les rapports y afférents des vérificateurs et de l'actuaire.

Il a indiqué que les actionnaires de la SFM avaient reçu les états financiers consolidés de 2007 de la SFM conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, et que les titulaires de contrats et l'actionnaire de Manufacturers avaient reçu les états financiers consolidés de 2007 de Manufacturers conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* et aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

Propositions d'actionnaires concernant la SFM

Le président de l'assemblée a déclaré que le point suivant à l'ordre du jour était l'étude des propositions d'actionnaires soumises par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (« MEDAC »), lesquelles sont présentées à l'Annexe C de la circulaire de sollicitation de procurations.

Il a informé l'assistance que les réponses des membres du conseil d'administration aux propositions étaient également fournies à l'Annexe C de la circulaire de sollicitation de procurations.

Il a fourni des directives aux membres de l'assistance sur le bulletin de vote à utiliser et a donné instruction aux actionnaires de voter après la présentation de chaque proposition.

Le président de l'assemblée a demandé que les propositions soient présentées.

Normand Caron, représentant du MEDAC, a présenté les propositions des actionnaires, libellées comme suit :

1. Proposition n° 1 : Il est proposé que la Financière Manuvie encourage la pérennité de son actionnariat en majorant de 10 % le dividende normalement versé aux actions qui sont détenues depuis plus de deux ans.
2. Proposition n° 2 : Il est proposé que le droit de vote des actionnaires soit obtenu après une période minimale d'une année de détention.
3. Proposition n° 3 : Il est proposé que les règlements de la Financière Manuvie prévoient, dans l'éventualité d'une fusion ou d'une acquisition, de verser à la caisse de retraite des employés un montant égal au double des primes et avantages compensatoires versés aux dirigeants et aux administrateurs.
4. Proposition n° 4 : Il est proposé qu'il y ait autant de femmes que d'hommes au sein du conseil d'administration de la Financière Manuvie, trois ans à compter de l'adoption de la présente proposition.
5. Proposition n° 5 : Il est proposé que le rapport annuel et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction dévoile le ratio d'équité entre la rémunération globale du plus haut dirigeant salarié de la Financière Manuvie, incluant le salaire annuel, primes, gratifications, versements en vertu de programmes de bonification à long terme et toutes autres formes de rémunération et celle de la rémunération moyenne des employés.
6. Proposition n° 6 : Il est proposé que la politique de rémunération des cinq plus hauts dirigeants de la Financière Manuvie soit préalablement adoptée par les actionnaires, de même que les honoraires des membres du conseil d'administration.
7. Proposition n° 7 : Il est proposé que la Financière Manuvie régisse l'exercice des options attribuées aux hauts dirigeants et administrateurs de nos sociétés en stipulant que de telles options ne peuvent être levées par les intéressés avant la fin de leur mandat.
8. Proposition n° 8 : Compte tenu des vives inquiétudes exprimées par de nombreux observateurs et régulateurs quant aux effets des fonds dits « de couverture » (hedge funds) ainsi que des prêts hypothécaires à risque sur la stabilité du système financier, il est proposé que la banque rende publique l'information sur sa participation, directe ou indirecte, dans ce type d'activités.

9. Proposition n° 9 : Il est proposé que la Financière Manuvie amende ses statuts afin d'instaurer le mécanisme du vote cumulatif pour l'élection des membres du conseil d'administration.

Le président de l'assemblée a mis fin à la période de vote portant sur les propositions d'actionnaires, et les scrutatrices ont ramassé les bulletins de vote.

Il est passé au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

Allocution du président et chef de la direction

Le président de l'assemblée a présenté le président et chef de la direction, M. Dominic D'Alessandro, qui a prononcé l'allocution du président, laquelle renfermait un aperçu des résultats financiers de la Société en 2007, ainsi que les faits saillants des résultats de la Société enregistrés au premier trimestre de 2008.

Après son allocution, M. D'Alessandro a souligné la contribution de M. Allister Graham (administrateur sortant) et de M. Arthur Sawchuk (administrateur et président du conseil sortant), qui ont joué un rôle capital dans l'expansion de la Société, devenue aujourd'hui chef de file de son secteur. Il a par la suite souhaité la bienvenue à M^{me} Gail Cook-Bennett, qui deviendra présidente du conseil d'administration vers la fin de l'année. Il a également annoncé qu'il quitterait son poste de président et chef de la direction lors de l'assemblée annuelle de 2009 et que le nouveau chef de la direction serait désigné par le conseil d'administration avant la fin de l'année. M. D'Alessandro a souligné le travail de chacun au fil des ans et a remercié les employés, agents et associés de la Société pour leur engagement et leur confiance.

Annonce des résultats des votes

Les scrutatrices ont remis au président de l'assemblée les résultats des votes visant l'élection des administrateurs de la SFM, l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, la désignation des vérificateurs et les propositions d'actionnaires.

a) Élection des administrateurs de la SFM

Le président de l'assemblée a annoncé que tous les candidats aux postes d'administrateur de la SFM avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 84 %. Le résultat final est le suivant :

CANDIDAT	EN FAVEUR	%	ABSTENTIONS	%
John M. Cassaday	744 054 271	98,60	10 566 449	1,40
Lino J. Celeste	743 508 432	98,53	11 111 288	1,47
Gail C. A. Cook-Bennett	743 820 503	98,57	10 799 217	1,43
Dominic D'Alessandro	744 834 377	98,70	9 788 343	1,30
Thomas P. d'Aquino	743 641 492	98,55	10 978 228	1,45
Richard B. DeWolfe	745 010 699	98,73	9 609 021	1,27
Robert E. Dineen, Jr.	745 000 130	98,73	9 619 590	1,27
Pierre Y. Ducros	744 733 922	98,69	9 885 799	1,31
Scott M. Hand	745 098 046	98,74	9 521 674	1,26
Luther S. Helms	744 872 731	98,71	9 746 989	1,29
Thomas E. Kierans	636 474 609	84,34	118 146 111	15,66
Lorna R. Marsden	743 902 558	98,58	10 717 162	1,42

Arthur R. Sawchuk	743 733 521	98,56	10 886 199	1,44
Hugh W. Sloan, Jr.	743 565 803	98,54	11 053 918	1,46
Gordon G. Thiessen	744 996 878	98,72	9 623 843	1,28

Sur la foi du rapport des scrutatrices, le président de l'assemblée a déclaré chacun des quinze candidats élu à un poste d'administrateur de la SFM.

b) Élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats

Le président de l'assemblée a annoncé que tous les candidats au poste d'administrateur représentant les titulaires de contrats avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 95 %. Le résultat final est le suivant :

CANDIDAT	EN FAVEUR	%	ABSTENTIONS	%
Thomas P. d'Aquino	14 410	97,10	431	2,90
Richard B. DeWolfe	14 418	97,16	422	2,84
Thomas E. Kierans	14 202	95,70	638	4,30
Arthur R. Sawchuk	14 435	97,26	406	2,74
Hugh W. Sloan, Jr.	14 382	96,91	459	3,09
Gordon G. Thiessen	14 467	97,48	374	2,52

Sur la foi du rapport des scrutatrices, le président de l'assemblée a déclaré chacun des six candidats élu à un poste d'administrateur de Manufacturers représentant les titulaires de contrats.

c) Désignation des vérificateurs

Le président de l'assemblée a annoncé que les actionnaires de la SFM, l'actionnaire unique de Manufacturers et les titulaires de contrats de Manufacturers assortis d'un droit de vote avaient voté dans une proportion de 99 % en faveur de la désignation de Ernst & Young à titre de vérificateurs de la SFM et de Manufacturers. Le résultat final est le suivant :

Dans le cas de la SFM :

<u>Vérificateurs</u>	<u>En faveur</u>	<u>%</u>	<u>Abstentions</u>	<u>%</u>
Ernst & Young s.r.l.	750 636 375	99,48	3 960 612	0,52

Dans le cas de Manufacturers :

<u>Vérificateurs</u>	<u>En faveur</u>	<u>%</u>	<u>Abstentions</u>	<u>%</u>
Ernst & Young s.r.l.	2 251 187 285	99,99	249	0,01

Sur la foi du rapport des scrutatrices, le président de l'assemblée a déclaré Ernst & Young s.r.l. désignés à titre de vérificateurs de la SFM et de Manufacturers.

d) Propositions d'actionnaires

Le président de l'assemblée a annoncé que les propositions d'actionnaires avaient reçu au moins 11 % de votes FAVORABLES et 89 % de votes DÉFAVORABLES.

Le résultat final est le suivant :

Proposition d'actionnaire	VOTES FAVORABLES	%	VOTES DÉFAVORABLES	%
Proposition n° 1 Augmentation de 10 % du dividende versé aux actionnaires qui conservent leurs titres deux ans et plus	16 227 168	2,35	673 888 211	97,65
Proposition n° 2 Droit de vote des actions après une détention minimale d'un an	12 638 979	1,83	677 629 938	98,17
Proposition n° 3 Primes compensatoires aux employés	14 368 214	2,08	675 895 912	97,92
Proposition n° 4 Parité de femmes et d'hommes au conseil d'administration	55 997 277	8,11	634 197 891	91,89
Proposition n° 5 Information sur l'équité de la rémunération	48 925 788	7,09	641 344 471	92,91
Proposition n° 6 Approbation préalable par les actionnaires de la politique de rémunération des hauts dirigeants	24 799 038	3,59	665 462 794	96,41
Proposition n° 7 Aucune levée d'options avant la fin du mandat des dirigeants	33 942 250	4,92	656 329 996	95,08
Proposition n° 8 Divulgateion des participations dans les fonds de couverture et les prêts hypothécaires à haut risque	79 720 393	11,11	613 542 846	88,89
Proposition n° 9 Vote cumulatif pour l'élection des administrateurs	61 111 419	8,85	629 082 474	91,15

Sur la foi du rapport des scrutatrices, le président de l'assemblée a annoncé que les propositions d'actionnaires avaient été rejetées.

Clôture de l'assemblée

Comme il ne restait aucun point à traiter à l'ordre du jour, le président a déclaré l'assemblée close.


Secretary


Chair